

WORP, K.A. (ed.) — Greek Papyri from Kellis: I (P. Kell. G.) Nos. 1-90 / in collab. with J.E.G. Whitehorne and R.W. Daniel. (Dakhleh Oasis Project, Monograph, 3) / (Oxbow Monograph, 54). Oxbow Books, Oxford, 1995. (30 cm, II, XII, 282, ill. + 90 p. plates). ISBN 0-946897-97-2. £ 45.00.

Depuis la fin de l'état de guerre en Égypte, les sites vierges¹⁾ des Oasis se sont largement ouverts aux investigations scientifiques, chaque mission pouvant s'estimer plus que satisfaite de ses résultats. Parmi les plus spectaculaires, on peut citer les découvertes textuelles du Dakhleh Oasis Project à Ismant al-Kharab, champ de ruines à 11 km à l'est de Mût (l'antique Mothis), chef lieu de l'Oasis de Dakhla.²⁾ Premier gain, le nom antique du site, Kellis et non pas Trimithis comme on l'a cru un temps.³⁾ Les quelque 90 documents grecs (83 papyrus; 7 tablettes) publiés ici avec la compétence attendue de la part de savants de la stature de Worp, Whitehorne et Daniel, sont très variés. De 1 à 81, le bloc des actes administratifs, contrats et lettres privées, ensuite les textes magiques (82, 84-88), un horoscope (83), une recette médicale contre l'ophtalmie (89) et un exercice scolaire (90). Ces pièces restituent avec précision et intensité la vie d'un village du nome Mothite, ses activités économiques,⁴⁾ son environnement géographique, institutionnel et religieux, entre l'extrême fin du IIIe siècle et celle du IVe. Ce dossier concorde avec la documentation ostracologique exhumée par l'IFAO à Douch (O. Douch I-III; O. Waqfa) ou avec les investigations plus extensives de G. Wagner (ci-dessus n. 3): le IVe siècle fut apparemment une période florissante de l'histoire des Oasis.

L'éditeur et ses collaborateurs ont travaillé dans les conditions rudimentaires des chantiers de fouilles, notamment sans les équipements que requièrent en principe la photographie et la restauration des papyrus, si bien, qu'à leur demande expresse (p. iii), on excusera bien volontiers la qualité parfois décevante de certaines planches. Ils ont pris en compte, dans l'organisation du catalogue, le contexte archéologique, comme on l'a fait par exemple dans les O. Elkab. Ce principe est d'une objectivité louable et peut du reste contribuer à l'heuristique,⁵⁾ mais il rencontre ses limites ici du fait que les morceaux d'un même document peuvent provenir de divers locaux (voir du reste les p. 3-7). Il faut d'autre part compter avec les désordres créés par les fouilles irrégulières puisque des papyrus

avaient déjà été exhumés clandestinement à Kellis (voir ci-dessus n. 1).

Se révèle un milieu de culture égyptienne, pratiquant le copte (comme on le voit aussi à Douch), mais profondément hellénisé, jusque dans l'épistolographie privée. L'onomas-tique des notables est très classique (Pausanias; Pisistratos).⁶⁾ L'école est présente (90). Les lettres grecques, comme dans d'autres cités de la Thébaïde du Bas-Empire, sont cultivées (67,20). On note des allusions à un rhéteur (54,2), à un professeur (53,12). C'est du reste de l'Oasis que vient le poète Sotèrichos qui vécut sans doute à notre époque. Nous nous ferons bientôt une meilleure idée de cet hellénisme «kellite» avec la publication imminente du fameux codex d'Isocrate. Les tendances niveleuses du IIIe et du IVe siècles ont affecté la région: on note ainsi les institutions municipales à Trimithis (voir en particulier 49,1-2) et à Mothis, les magistratures, ou encore la christianisation précoce (48) avec la mise en place de l'ordinaire ecclésiastique (24 58) et le manichéisme si puissant en Égypte à notre époque (63).⁷⁾ Ces nouvelles croyances concurrencent le vieux culte local de Tithoès, divinité très présente pourtant dans l'anthroponymie du dossier. Toutefois le Mothite reste un milieu spécifique. Son agriculture, comme nous le rappellent les nombreux toponymes en Pmoun-, est fondée sur l'irrigation pérenne, ce qui entraîne une dispersion de l'habitat autour des puits artésiens. L'antique calendrier pré-julien «selon les Égyptiens» est encore utilisé (voir 33, n. 27). L'onomas-tique offre des traits singuliers (ainsi Gena, Pamour) et devra être exploitée par des égyptologues, de manière à bien isoler et caractériser les tendances locales par rapport aux noms de diffusion plus générale en Thébaïde comme Psenp-nouthès ou Psais et sa variante vocalique Soïs.⁸⁾

Un milieu non seulement spécifique, mais même conscient de sa spécificité, s'opposant par exemple, à l'«Égypte» (23,20; 76,16; 81,5). Certains de nos Oasites, visiblement parce que leurs intérêts les amenaient à séjourner fréquemment dans la Vallée, portent le surnom d'«Égyptiens» (30,7). Mais, à en juger du moins d'après ce dossier et deux documents de Kellis déjà connus (PUG 21 et SB XVI 12530), loin d'être un obstacle à la vie de relation, le désert était une passoire: les habitants de Kellis, ainsi le chamelier Horos fils de Mersis (51, n. 3), entretenaient des liaisons régulières, commerciales ou autres, avec la Thébaïde inférieure,⁹⁾ leur ressort provincial, soit tout le secteur compris entre Hermopolis (51, 52, 66)¹⁰⁾ et Antinoopolis au nord (71) et l'Antaeopolite ou même le Panopolite au sud.¹¹⁾ En particulier, des «Kellites» avaient des intérêts stables dans le village antaeopolite d'Aphroditô bien connu des papyro-

¹⁾ Vierges mais en fait visités sporadiquement depuis longtemps par les fouilleurs irréguliers à qui nous devons entre autres le dossier des nécrotaphes et le cadastre de Douch et quelques textes grecs d'Ismant al-Kharab (Kellis) en rapports étroits avec les trouvailles du Dakhleh Oasis Project, ainsi un texte de 383, une vente d'âne publiée par J. Oates, BASP 25, 1988, p. 129-135, PUG 21 et SB XVI 12530. Pour des raisons de contexte, SB XVI 12754, qui ne mentionne que Mothis doit provenir aussi de Kellis.

²⁾ Ceux qui n'ont pas sous la main, comme c'est mon cas, le Bulletin of the Australian Centre for Egyptology, trouveront un aperçu agréablement présenté sur les fouilles d'Ismant al-Kharab, notamment sur les textes manichéens, le codex d'Isocrate et le livre de comptes agricole sur tablettes en cours de publication par R.S. Bagnall (= KAB), dans C. Hope, «Excavations at Ismant el-Kharab in the Dakhleh Oasis», Egyptian Archaeology 5, 1994, p. 17-18.

³⁾ G. Wagner, Les Oasis d'Égypte, Le Caire, 1987, p. 192, s'exprimait là-dessus avec réserve, sur la base d'un indice épigraphique ténu que je lui avais communiqué. Cette supposition prudente, s'est transmise dans la carte du TAVO, éd. de 1989. Le point d'interrogation n'empêchera pas quelques malentendus. Le nom de Kellis n'a pas de rapport avec la forme égyptienne qui s'est conservée dans le nom actuel d'«Ismant» - Les Ruines.

⁴⁾ Outre l'agriculture illustrée surtout par le «KAB», on note de fréquentes allusions à une production domestique de tissus de laine teints en «pourpre». Voir 61, n. 1, 72 à 74. Comparer P. Giss. 103 (Naldini 43).

⁵⁾ Voir la tentative intéressante de P. van Minnen pour remettre en contexte certains textes de Karanis (ZPE 100, 1994, p. 227-251).

⁶⁾ Comparer Wagner, p. 225-226.

⁷⁾ Voir aussi R.G. Jenkins, «The Prayer of the Emanations in Greek from Kellis», Le Muséon 108, 1995, p. 243-263.

⁸⁾ On a de même dans le texte de 383 (J. Oates, BASP 25, 1988, p. 129-135), un nom féminin Tapsoïs à comparer à la forme Tapsaïs de 40,16. Sur ces vocalisations, voir J. Quaegebeur, Le dieu égyptien Shaï, Leuven, 1975, p. 244-262; noter que le génial savant, p. 162-163, présumait, avant que la documentation récemment publiée ne le confirme, que le dieu Shaï devait jouir à la Grande Oasis d'une vénération particulière.

⁹⁾ Jusqu'à une date récente, l'unique liaison routière entre la Vallée et la Grande Oasis partait de Manqabad, au nord d'Assiout (Lycopolis), dans le même secteur.

¹⁰⁾ On voit inversement dans 21,26-27, un ancien magistrat d'Hermopolis aider un habitant de Kellis à rédiger une pétition pour le *defensor* de Mothis.

¹¹⁾ Un nom comme Triphiodore, *epiklèn* d'un Hibite (13,18,22) trahit une influence panopolite.

logues (30, 32, 42, 43, 44).¹²) C'est à cette présence oasite sans doute, qu'il faut rapporter l'origine d'un *topos* dit «des Oasites», d'un monastère de l'Oasite ou des Oasites, attestés dans des papyrus byzantins et arabes d'Aphroditô.¹³) Noter qu'un trafic régulier entre l'Oasis et l'Antaeopolite qui aurait pu encore impliquer des transporteurs de Dakhla est attesté au VI^e siècle, la «caravane du fer de l'Oasis», σιδηροβασταγή.¹⁴)

12, fragments de lettre. L. 13, au lieu de l'*hapax* δ]λονομισμάτιον, expliqué comme une contamination de δλοκότινος et de νομισμάτιον, on pourrait couper ἄλλο νομισμάτιον. En tout cas, l'expression περι τῶν δλο-[7 ω]ν des l. 10-11 ne saurait constituer un argument décisif pour accréditer cet *addendum lexicis*.

13, division de propriété de 335. Le document est mutilé et obscur. À la l. 3 je crois pouvoir lire [κ]αὶ τὸ ε ἕνα ἕκαστον [ἡμῶν... au lieu de [κ]αὶ τὸν ἕνα ἕκαστον [ἡμῶν. Les copartageants (des cohéritiers) sont au nombre de 5 (l. 8) et il se peut que la ligne 3 fasse allusion au fait que chaque héritier a reçu ou reçoit le 1/5 (τὸ ε) du bien (suppléer peut-être une forme de λαμβάνειν dans la lacune).

21 est une pétition adressée en 321 au *defensor* de Mothis, ἐκδικῶ χώρας, l. 2, ce qui nous donnerait la plus ancienne attestation de ce magistrat. Rien n'empêche à mon avis de lire σὺνδίκῳ. Pour les implications institutionnelles, on se reportera à P. Heid. VII 401, n. 15. Le pétitionnaire se plaint, entre autres choses, de ce qu'un comarque de Kellis lui crée continuellement des ennuis avec les soldats en visite à l'Oasis. Il doit s'agir des abus du cantonnement chez l'habitant (pratiqué aux Oasis à l'époque, en particulier à Douch) et il est possible que la lacune du début de la l. 8 ait contenu un verbe se rapportant à ce procédé. L. 12, le mot λειτουργός sans autre spécification a couramment le sens de policier ou de garde villageois qui semble bien convenir au présent contexte (voir P. Lond. V 1661,12). C'est ce qui expliquerait que les «liturges» de Kellis doivent se déclarer auprès du bureau du gouverneur militaire de Thébaïde (23,4-5). L. 17, le contexte (allusion au comportement des agresseurs du pétitionnaire) demanderait ici plutôt une lecture [ἀπ]ρονοίας ([δι]ανοίας éd.). L. 18, pour la juste traduction de ἐπιείκεια, «diligence», «efficience», et non pas «clemency», voir TM 12, 1994, p. 330.

23, cette pétition adressée en 353 au *praeses* Flavius Faustinus (nouveau) intéresse la procédure de remise des libelles. La doctrine dominante veut que les pétitions aient été remises à leur destinataire par le requérant (ou tout au moins par un mandataire dûment désigné). Des réserves ont été émises là-dessus dans Journal des Savants 1995, p. 89, n. 96, où on évoque la possibilité d'une transmission par la voie administrative. Dans le cas présent, le libelle a été en fait remis au vice-exactor de Môthis, pour qu'il le porte (et non pour qu'il défère le coupable comme le suggère la traduction du ἀνενεγκεῖν de la l. 27 par «to bring him») à la connaissance du gouverneur dont il faut sans doute restituer le nom ou la fonction, τοῦ ἡγεμόνος, dans la lacune de la l. 28, et non pas celui de l'exactor, puisque le pétitionnaire ajoute

qu'il s'apprête à engager une action auprès de cette autorité, une copie ayant été envoyée par ailleurs à l'officier de police (l. 29). L. 27-28, la lecture ἐπὶ τῆν ὄψιν τοῦ ἐμοῦ κυρί[ου] comporte des incertitudes. Notons que dans des contextes semblables, on a plutôt εἰς γνῶσιν κτλ. (par ex. P. Abinn. 49,20).

26 daté d'environ 389 par la mention du *praeses* Septimius Eutropius (soit le dernier papyrus daté du dossier) est un procès verbal bilingue de procès. La première ligne du fragment II, non transcrite, mais identifiée à juste titre comme du latin, est d'une écriture très stylisée évoquant ce que J.O. Tjäder appelle dans ses P. Ital. I l'écriture de «Gestaprotokoll». D. Feissel, qui travaille avec M. Wörrle sur une inscription byzantine bilingue de Didymes comportant des graphies analogues, a bien voulu attirer mon attention sur les excellents parallèles fournis par P. Oxy. XVI 1878 et 1879 (comparer aussi P. Lips. 38,1) qui ont trait, comme l'inscription de Didymes, à des formules de datation. On doit en conséquence avoir dans 26 une date consulaire et ce fragment conserve certainement le début du procès verbal original. D'après D. Feissel, J. Rea a déjà procédé aux rapprochements qui s'imposent avec le présent document, si bien que pour ne pas porter atteinte à ses droits scientifiques, je m'abstiendrai de publier mon propre déchiffrement, indiquant simplement que je crois pouvoir lire ici les vestiges d'une formule nous reportant très précisément à l'année 389.

30, cet acte d'échange de parts de biens bâtis de 363 a été rédigé à Aphroditô, dans l'Antaeopolite. L. 13, on a pour la limite occidentale d'un des biens la précision οἰκόπεδα | Βήσιος ἀποπουλεως. La dernière forme, qui a embarrassé l'éd., me paraît une formule d'*origo* pouvant se lire ἀπὸ Πούχεως. Pouchis est un village bien connu de l'Antaeopolite (Calderini-Daris, Dizionario, Suppl. 2, p. 174). Pour un χ tracé comme un λ, on comparera la forme χρόνον de la l. 8. Sur le village panopolite de Sunoria (déjà attesté malgré la n. 4), on se reportera à une étude de J. Gascoü et K.A. Worp, ZPE 112 (1996) p. 163-64.

32 cette *misthosis* de 364 a été rédigée à Aphroditô (encore que selon les formes usuelles dans le Mothite d'après notre dossier). Elle porte, l. 20-23, une souscription d'Aurelius Iakob fils de Bësis, «prêtre lecteur de l'église catholique». Le cumul, l. 21, des titres πρ(εσβύτερος) ἀναγνώστης aurait mérité une explication puisque ces deux ordres du clergé sont de niveau très inégal (E. Wipszycka, Études sur le christianisme dans l'Égypte de l'Antiquité Tardive, Rome, 1996, p. 238-248). On proposerait plutôt ici, d'après CPR X 122,9, une lecture πρ(ωτο)αναγνώστης.

40-47, il y a en introduction à cet ensemble de prêts, une étude sur le taux de l'intérêt dans les prêts du IV^e s. qui serait dans l'ensemble beaucoup plus élevé que le taux légal de 12%. Il y a toutefois quelques éléments spéculatifs p. 117 (ainsi l'idée que l'intérêt serait déjà inclus dans la somme spécifiée). On peut toutefois admettre que dans les périodes de dépréciation monétaire rapide, les prêteurs aient cherché à ne pas se livrer à des opérations «blanches». Il semble aussi que le taux de l'intérêt tende à se relever à raison inverse de la durée du prêt.

53,5: dans cette comptabilité de frais divers, on trouve le terme obscur μαξιλλάριο<ς> (voir aussi 54,5). Peut-on suggérer ici une forme corrompue, soit phonétiquement, soit par suite d'une copie erronée, de ἀλλαξιμάριο(ν), qui désigne une sorte de vêtement (P. Berl. Sarischouli 21,49 et n.)?

77, vu l'endossement du verso (allusion à une souscription en latin, à un affichage à Antinoopolis) serait plutôt la copie d'un édit qu'une lettre.

¹²) Surtout connu par des textes du VI^e, VII^e et VIII^e siècle, Aphroditô (ou Aphroditè comme on tend à le dire maintenant) n'était guère attesté pour le IV^e s. (voir cependant P. Col. VIII 235).

¹³) Voir P. Freer a+b, l. 55 (TM 10, 1987, p. 138).

¹⁴) P. Freer c+d (J. Gascoü, in Hommes et richesses dans l'empire byzantin I, Paris, 1989, p. 307). Savoir s'il y avait du fer aux Oasis reste cependant à prouver.